

Laurent Chazelas  
Président de l'AFPE

Mme Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
110 rue de Grenelle  
75 357 PARIS SP7

Madame la Ministre,

Cette rentrée scolaire 2016 a pour nous une saveur particulière. Ce doit être la dernière qui nous voit exercer la fonction de psychologue dans le premier degré sous le statut de professeur des écoles.

Nous savons combien vous êtes attachée à ce changement offrant enfin aux professionnels que nous sommes une reconnaissance institutionnelle et permettant ainsi à la dimension psychique d'être mieux prise en compte pour chaque élève.

Le décret de création du corps des psychologues semble annoncé pour fin novembre.

Pour autant, comme vous l'aviez pressenti lors de votre venue à notre dernier congrès et comme nous l'avions évoqué ensemble lors de notre audience en décembre dernier, ce changement de statut doit s'accompagner, nous en sommes résolument convaincus, de la mise en place d'une architecture rendant opérationnelle la prise en compte de la dimension psychique. Nous pensons bien entendu à une présence de psychologues sur des postes type *Conseiller Technique* au sein du ministère, auprès des recteurs et des DASEN, comme le sont déjà tous les autres professionnels non enseignants de l'Éducation nationale. Nous pouvons vous citer beaucoup d'exemples concrets démontrant cette nécessité.

Nous vous demandons très solennellement d'intervenir pour qu'une telle disposition puisse être pensée et organisée.

L'AFPE est disponible pour participer à toute réflexion, groupe de travail ou audience, en sa qualité d'association professionnelle représentative du métier de psychologue.

C'est dans les conditions d'une nouvelle organisation et structuration pour ce nouveau corps que les psychologues, fiers de cette reconnaissance et confiance apportées à leur profession, contribueront eux-aussi à une École de la République exigeante, juste et bienveillante.

Nous apprécions beaucoup votre soutien à cette révolution touchant l'ensemble de la communauté éducative. Toute réussite éducative ne devra plus désormais être pensée sans tenir compte de la dimension psychique.

Au nom du Conseil d'Administration de l'AFPE, je vous prie de bien vouloir accepter, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Laurent Chazelas  
Président de l'AFPE